Grolley Ponthaux
COMMUNE

MESSAGE N° 8
DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL
du 14.04.2025

COMPTES 2024 de la Commune de Grolley

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général,

Le Conseil communal a l'honneur de vous présenter le présent message sur les résultats des comptes 2024 de la Commune de Grolley :

Compte de résultats 2024 :

Total des charges	CHF	9'762'031.08
Total des revenus	CHF	- 9'807'111.18
Résultat (excédent de revenus)	CHF	**45'080.10**

Le compte de résultats 2024 présente un bénéfice de CHF 45'080.10, résultat supérieur aux prévisions budgétaires qui annonçait un déficit de CHF 277'293.00.

Compte des investissements 2024 :

Total des dépenses	CHF	1'097'213.50
Total des recettes	CHF	- 326'381.30
Résultat (excédent de dépenses)	CHF	**770'832.20**

Table des matières

Introduction **3**

1. Compte de résultats **4**

1.1. Compte de résultats à 3 niveaux 4

1.2. Compte de résultats par nature 5

1.2.1. Les charges par nature 5

1.2.2. Les revenus par nature 5-6

1.3. Compte de résultats par fonction 7

1.3.1. Commentaires 8-14

2. Compte des investissements **15**

2.1. Décomptes finaux des investissements terminés 15-16

2.2. Situation des investissements au 31.12.2024 16

3. Conclusion **17**

4. Documents et annexes aux comptes

A. Compte de résultats 2024par nature
B. Compte de résultats 2024 par classification administrative
C. Bilan
D. Compte d'investissement par classification administrative
E. Tableau de flux de trésorerie
F. Engagements hors bilan
G. Emprunts bancaires
H. Etat des capitaux propres
I. Tableau des provisions
J. Tableau des titres et des participations
K. Tableau des immobilisations 2024 - Actifs
L. Tableau des immobilisations 2024 - Passifs
M. Tableau des immobilisations 2024 – Taxes de raccordement
N. Indicateurs financiers

Introduction

L'exercice 2024 se clôture avec un résultat bénéficiaire de CHF 45'080.10, en nette amélioration par rapport au déficit budgétisé de CHF 277'293.00. Cet écart positif s'explique principalement par des charges d'exploitation effectivement engagées inférieures aux provisions, pour un total de CHF 286'728.88.

Plusieurs éléments ont contribué à cette situation favorable :

- Les charges communiquées initialement par le canton et certaines associations se sont révélées supérieures aux montants finalement facturés. Cela a permis une économie significative sur plusieurs postes
- Concernant les projets planifiés pour 2024, des offres budgétaires ont été établies en amont afin de disposer d'une base réaliste pour l'inscription au budget. Lors de la mise en œuvre de ces projets, la commune a procédé à des demandes d'offres auprès de plusieurs prestataires, favorisant la concurrence, générant ainsi des économies concrètes sans compromettre la qualité des prestations.

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre de la fusion des communes de Grolley et Ponthaux. Le Conseil communal a veillé à comptabiliser de manière rigoureuse les frais uniques liés à la fusion. La migration des données informatiques des deux communes a été une étape essentielle, permettant d'assurer la qualité, la cohérence et l'intégrité des données reprises pour la nouvelle commune.

	Libellés	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
90	**Clôture du compte de résultats**	**45 080.10**	**-277 293.00**	**648 079.16**
400	Impôts directs, personnes physiques	5 337 545.25	5 287 200.00	5 471 620.20
401	Impôts directs, personnes morales	186 775.85	272 500.00	133 733.00
4021	Impôts fonciers	483 828.80	495 000.00	480 637.20
5 ./. 6	Investissements nets	770 832.20	3 774 500.00	1 126 105.30

1. Compte de résultats

1.1. Compte de résultats à 3 niveaux

Compte de résultats à 3 niveaux	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart en CHF
Charges d'exploitation	**9 726 748.12**	**10 013 477.00**	**-286 728.88**
30 Charges de personnel	1 521 075.70	1 472 658.00	48 417.70
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 653 402.64	1 756 104.00	-102 701.36
33 Amortissements du patrimoine administratif	465 526.50	439 835.00	25 691.50
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	319 143.97	210 869.00	108 274.97
36 Charges de transfert	5 767 599.31	6 134 011.00	-366 411.69
37 Subventions redistribuées	0.00	0.00	0.00
Revenus d'exploitation	**-9 449 032.36**	**-9 422 374.00**	**-26 658.36**
40 Revenus fiscaux	-6 271 623.40	-6 285 600.00	13 976.60
41 Revenus réguliers et de concessions	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	-1 164 639.76	-1 136 300.00	-28 339.76
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les financements spéc.	0.00	-8 590.00	8 590.00
46 Revenus de transfert	-2 012 769.20	-1 991 884.00	-20 885.20
47 Subvention à distribuer	0.00	0.00	0.00
Résultats provenant des activités d'exploitation	**277 715.76**	**591 103.00**	**-313 387.24**
34 Charges financières	25 282.96	19 400.00	5 882.96
44 Revenus financiers	-156 619.80	-141 750.00	-14 869.80
Résultats provenant des financements	**-131 336.84**	**-122 350.00**	**-8 986.84**
RÉSULTAT OPERATIONNEL	**146 378.92**	**468 753.00**	**-322 374.08**
38 Charges extraordaires	0.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	-191 459.02	-191 460.00	0.98
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	**-191 459.02**	**-191 460.00**	**0.98**
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	**-45 080.10**	**277 293.00**	**-322 373.10**

Pour information			
39 Imputations internes - charges	10 000	10 000	
49 Imputations internes - produits	-10 000	-10 000	

1.2. Compte de résultats par nature

1.2.1. Les charges par nature

CHARGES par nature		Comptes 2024	Budget 2024
30	Charges du personnel	1 521 075.70	1 472 658.00
31	Charges de biens et services et autres ch.	1 653 402.64	1 756 104.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	465 526.50	439 835.00
34	Charges financières	25 282.96	19 400.00
35	Attributions aux financements spéciaux	319 143.97	210 869.00
36	Charges de transfert	5 767 599.31	6 134 011.00
39	Imputations internes	10 000.00	10 000.00
Total des charges		**9 762 031.08**	**10 042 877.00**

1.2.2. Les revenus par nature

REVENUS par nature		Comptes 2024	Budget 2024
40	Revenus fiscaux	6 271 623.40	6 285 600.00
42	Taxes	1 164 639.76	1 136 300.00
44	Revenus financiers	156 619.80	141 750.00
45	Prélèvements sur les financements spéc.	-	8 590.00
46	Revenus de transfert	2 012 769.20	1 991 884.00
48	Revenus extraordinaires	191 459.02	191 460.00
49	Imputations internes	10 000.00	10 000.00
Total des revenus		**9 807 111.18**	**9 765 584.00**

Revenus fiscaux (40)

Revenus des impôts ordinaires

L'évaluation des recettes fiscales repose sur plusieurs éléments :

- Impôts de l'année fiscale 2024 effectivement facturés (décès, départs à l'étranger, liquidation...)
- Impôts des années fiscales antérieures dont le solde a été facturé en 2024
- Nouvelle estimation des recettes fiscales 2024 sur la base des cotes 2022 et des progressions évaluées par le service cantonal des contributions.
- Acomptes 2024 facturés (basés sur les derniers décomptes connus)
- Chiffres retenus pour le budget 2024

Il est à noter que le coefficient d'impôts a été abaissé de 82 à 79 % pour l'année fiscale 2024.

Impôts directs	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart
Impôts sur le revenu, personnes physiques	4 907 233.00	4 826 200.00	81 033.00
Impôts sur la fortune, personnes physiques	259 500.00	311 000.00	- 51 500.00
Impôts à la source, personnes physiques	170 812.25	150 000.00	20 812.25
Impôts sur le bénéfice, personnes morales	160 261.15	262 000.00	- 101 738.85
Impôts sur le capital, personnes morales	26 514.70	10 500.00	16 014.70

En raison de la réforme de la fiscalité des entreprises entrée en vigueur au 1er janvier 2020, les évaluations de ces recettes restent compliquées. Les évaluations de l'impôt sur le bénéfice a été revu à la baisse.

1.3. Compte de résultats par fonction

Comptes de résultats par fonction		Comptes 2024		Budget 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	1 292 392.97	137 342.14	1 241 305.00	117 373.00
	Excédent de produits/charges		1 155 050.83		1 123 932.00
1	Ordre et sécurité publics - défense	237 632.59	66 087.55	274 389.00	92 530.00
	Excédent de produits/charges		171 545.04		181 859.00
2	Formation	2 821 976.55	224 699.90	2 903 827.00	146 894.00
	Excédent de produits/charges		2 597 276.65		2 756 933.00
3	Culture – Sports – Loisirs – Eglises	198 396.91	2 704.00	207 617.00	3 000.00
	Excédent de produits/charges		195 692.91		204 617.00
4	Santé	941 703.10	9 870.80	978 390.00	9 000.00
	Excédent de produits/charges		931 832.30		969 390.00
5	Prévoyance sociale	1 193 939.95	27 902.90	1 307 582.00	16 360.00
	Excédent de produits/charges		1 166 037.05		1 291 222.00
6	Traffic et télécommunication	653 480.15	18 513.25	679 794.00	5 737.00
	Excédent de produits/charges		634 966.90		674 057.00
7	Protection de l'environnement – amén. terr.	2 342 071.36	2 193 825.27	2 381 750.00	2 235 034.00
	Excédent de produits/charges		148 246.09		146 716.00
8	Economie publique	11 202.45	1 664.75	17 623.00	2 426.00
	Excédent de produits/charges		9 537.70		15 197.00
9	Finances et impôts	69 235.05	7 124 500.62	50 600.00	7 137 230.00
	Excédent de produits/charges	7 055 265.57		7 086 630.00	
	Totaux	**9 762 031.08**	**9 807 111.18**	**10 042 877.00**	**9 765 584.00**
	Excédent de produits/charges	**45 080.10**			**277 293.00**

1.3.1. Commentaires

Vous trouverez ci-après la liste des principaux comptes ayant généré des écarts significatifs entre le budget et les comptes réalisés.

0 ADMINISTRATION

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
0110.3000.00 Jetons de présences, autorités et commissions	11'260.00	18'670.00	-7'410.00	-39.69

Le budget 2024 s'élevait à CHF 18'670.00, en prévision de 3 séances du Conseil général ainsi que des 3 séances préparatoires correspondantes, pour l'ensemble des membres. L'écart avec les comptes 2024 s'explique par l'absence, d'un certain nombre de membres lors des séances, entraînant une réduction des jetons versés. Par ailleurs, une séance préparatoire prévue en septembre pour l'un des groupes n'a finalement pas eu lieu, ce qui a également contribué à réduire les dépenses effectives.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
0210.3010.00 Salaire du personnel communal	608'405.70	592'220.00	+16'185.70	+2.73

Le salaire du personnel présente cette différence en raison du mandat de soutien du comité de pilotage de la fusion. En effet, celui-ci a été comptabilisé en tant que salaire et soumis aux charges sociales.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
0220.3102.00 Imprimés et publications	20'900.35	14'205.00	+6'695.35	+47.13

Durant l'année 2024, trois bulletins d'informations ont été publiés alors que seuls deux étaient comptés.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
0220.3130.03 Honoraires, frais d'étude de fusion	93'639.95	28'000.00	+65'639.95	+234.43

Dans un esprit de transparence et de rigueur, le Conseil communal s'est interrogé sur la manière la plus appropriée de comptabiliser les frais uniques liés à la fusion. Désireux de fournir une vision claire et fidèle du coût global de ce processus, il a été décidé d'inclure, hors mandat mentionné précédemment dans le compte 0210.3010.00, les dépenses liées à la migration des données

informatiques, au site internet, au système de gestion des procès-verbaux ainsi qu'à la mise en place de la solution applicative MS365.

Il convient de souligner que certaines de ces charges relèvent d'une nécessité structurelle et qui sont à considérer comme des charges liées. En effet, le regroupement des services, tels que les contrôles des habitants ou les comptabilités, sont indispensables au fonctionnement de la nouvelle commune.

Il est vrai que lors de la préparation du budget 2024, le Conseil communal a estimé un montant qu'il jugeait à ce moment raisonnable. Avec le recul, ce montant s'avère sans doute quelque peu sous-évalué, ce que nous reconnaissons volontiers.

En définitive, une répartition des frais entre les anciennes communes de Grolley et de Ponthaux aurait dû être envisagée. Toutefois, au regard de la finalité du processus, du regroupement désormais effectif des bilans communaux suite à la fusion et dans un souci de ne pas alourdir inutilement la charge administrative déjà lourde en raison de dite fusion, il a été jugé plus cohérent d'y renoncer.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
0220.3132.01 Honoraires et frais d'avocats	13'584.40	6'000.00	+7'584.40	+126.41

Le montant inscrit au budget ne pouvait anticiper l'opposition déposée contre le projet Helvetia (centre de recyclage à Léchelles) ainsi que la modification du PAL de la Commune de Belmont-Broye. Le Conseil communal espérait parvenir à un accord avant l'ouverture de l'enquête publique, ce qui, à son grand regret, n'a pas été possible. Néanmoins, l'importance du dossier ne permettait pas au Conseil communal de rester sans réaction.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
0290.3151.50 Entretien de machines et autres appareils - Auberge	12'179.45	3'000.00	+9'179.45	+305.98

Le dépassement est lié au remplacement imprévu de la machine à laver la vaisselle, l'équipement précédent étant tombé en panne de manière définitive.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
0290.4470.00 Revenu locatif Auberge de la Gare	76'665.65	62'000.00	+14'665.65	+23.65

L'augmentation constatée des revenus provient d'un chiffre d'affaires supérieur aux prévisions réalisé par l'Auberge, dont le loyer est calculé proportionnellement au chiffre d'affaires.

1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
1500.3612.00 Participation Direction de Sauvetage (inter-pompier)	34'008.50	48'120.00	-14'111.50	-29.33

Le budget 2023 communiqué par Réseau Santé Sarine (RSS) s'était avéré supérieur aux dépenses effectives. Le décompte final de l'année 2023 a révélé un excédent de revenus, redistribué en septembre 2024 aux communes du district.

2 Formation

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
2130.3612.00 Participation au cycle d'orientation	777'133.00	810'950.00	-33'817.00	-4.17

Le cycle d'orientation de la Sarine-Campagne (COSAHL) a communiqué le résultat de ses comptes 2024. Concrètement, pour la commune de Grolley, cela représente une réduction de charges de CHF 33'817.00 par rapport au budget 2024 communiqué par le COSAHL.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
2180.3636.00 Subventions La Montgolfière - AES	-88'192.01	0.00	-88'192.01	-100.00

Suite à la reprise de la gestion de l'accueil extrascolaire en août 2023, un solde financier restait à régulariser à la clôture des comptes de l'Association de la Montgolfière AES. Ce solde de CHF 88'192.01 a été reversé par l'Association à la commune en 2024.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
2180.4631.00 Subventions cantonales - AES	29'588.35	2'000.00	+27'588.35	+1379.42

Une demande d'aide financière à la création de nouvelles places d'accueil en extra-scolaire a été déposée auprès du canton en septembre 2024. Suite à cette démarche, une contribution unique de

CHF 16'556.80 a été versée. Par ailleurs, le canton a versé sous forme de subventions à couvrir une partie des frais pour les enfants de 1H et 2H fréquentant l'accueil extra-scolaire (AES).

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
2195.3111.00 Achat de machines, appareils, véhicules, outils	30'000.00	0.00	+30'000.00	+100.00

En fin d'année 2024, une opportunité d'acquérir un bus scolaire Mercedes Sprinter 314 CDI d'occasion (24 places) auprès de la commune de Courtepin s'est présentée, au prix avantageux de CHF 30'000. L'état irréprochable du véhicule, ainsi que ses caractéristiques (mise en circulation en 2018, 70'300 km), en font une solution immédiate et économique pour répondre aux besoins de transports scolaires actuels et futurs.

Cette acquisition a été approuvée par la Commission financière, car elle permettrait d'éviter l'achat d'un véhicule neuf en 2025 (estimé entre CHF 80'000 et CHF 100'000). Le bus de Ponthaux, en fin de vie, restera en réserve pour des déplacements ponctuels.

3 Culture, sport et loisirs

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
3220.3636.00 Participation aux cours de musique	7'912.55	18'800.00	-10'887.45	-57.91

Le nombre d'élèves inscrits à l'école de musique a connu une légère diminution par rapport aux dernières années

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
3420.3141.00 Chemins pédestres, entretien et divers	37'069.00	30'000.00	+7'069.00	+23.56

A la suite d'une vision locale sur le sentier située à proximité de la place pique-nique, en présence d'un représentant sur service de l'environnement, il a été constaté que l'affaissement du chemin était causé par une poche d'eau ainsi que par le ruissellement des eaux provenant des champs en amont. Les travaux réalisés pour la mise en place d'un drain sous le sentier s'est avérée nécessaire, ce qui a engendré un montant hors budget de CHF 8'870.60.

4 Santé

Pas de commentaires spécifiques pour ce chapitre.

5 Prévoyance sociale

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
5451.3636.00 Subventions aux crèches et garderies	215'185.70	187'000.00	+28'185.70	+15.07

La crèche Barbotine a procédé en 2024 à une facturation rétroactive concernant la subvention communale pour la garde d'un enfant dont la famille avait quitté la commune de Misery en avril 2022. Or, la commune de Misery avait continué à verser les subventions pour cet enfant jusqu'en décembre 2023. Cette situation a contribué à l'écart constaté entre le budget et les comptes. A noter que la commune de Grolley vérifie systématiquement que les factures émises par les crèches afin de vérifier si les enfants subventionnés sont effectivement domiciliés sur son territoire pendant la période concernée.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
5451.3636.01 Subventions pour l'Accueil familial de jour	29'412.05	38'000.00	-8'587.95	-22.60

En 2023, le montant des subventions versées pour l'accueil familial de jour s'élevait à CHF 41'956.80, pour une moyenne de 23 enfants. En 2024, cette charge a diminué à CHF 29'412.05, en lien avec une baisse du nombre d'enfants accueillis, qui s'établit à 18. Les montants des subventions tiennent compte également de la situation financière des parents.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
5451.4260.00 Participations des parents - Ecole maternelle	24'538.50	13'000.00	+11'538.50	+88.76

L'écart entre le budget et les comptes s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école maternelle, passé de 13 à 25. De plus, une nouveauté a été introduite ; les parents ont désormais la possibilité d'inscrire leur enfant à une 3ème demi-journée, ce qui a également contribué à la hausse de revenus.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
5720.3611.00 Part LASoc, aide matérielle, mesures d'insertion sociale MIS	43'080.25	10'707.00	+32'373.25	+302.36

Le service de l'action sociale a facturé en mai 2024 le correctif 2023 d'un montant de CHF 49'275.55 relatif aux dépenses de l'aide matérielle et mesures d'insertion sociale (MIS). Selon les précisions du service de l'action sociale, ce montant est une correction entre le total des dépenses qui ont été assumées par le service social de la Sonnaz (compte 5720.3611.01) et le total des dépenses entre toutes les communes du district de la Sarine, soit CHF 138'403.15, durant l'année 2023.

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
5720.3611.01 Part LASoc, services sociaux	155'318.35	315'200.00	-159'881.65	-50.72

Fin août 2024, le service social régional de la Sonnaz a reversé à la commune sa part de l'excédent de revenus 2023, pour un montant de CHF 159'978.15. Ce remboursement a contribué de manière significative à la diminution des charges effectives par rapport au budget. (Voir également commentaires relatifs au compte 5720.3611.00.)

6 Trafic et télécommunications

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
6290.3637.00 Participation aux abonnements	0.00	25'000.00	-25'000.00	-100.00

Un montant de CHF 25'000 avait été inscrit au budget 2024 pour subventionner les abonnements de transports publics destinés aux jeunes en formation. Toutefois, le règlement définissant les conditions d'octroi de cette subvention, présenté la même année au Conseil général, a été refusé. Un nouveau projet de règlement est cours d'élaboration et sera soumis en vue d'une entrée en vigueur en 2026

7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
7101.3120.00 Eau, énergie, combustible, élimination déchets	38'389.55	21'200.00	+17'189.55	+81.08

Suite à la reprise de l'installation de la station de pompage à Chésopelloz (Armasuisse), la commune a reçu le premier décompte annuel d'électricité lié à cette infrastructure. Cette dépense, non prévue au budget, s'explique par le fait qu'il s'agit du premier exercice complet depuis la reprise, et que les coûts énergétiques associés n'étaient pas encore connus au moment de l'élaboration du budget. Des ajustements sont apportés au budget 2025 afin de tenir compte de cette nouvelle charge.

8 Economie publique

Pas de commentaires spécifiques pour ce chapitre.

9 Finances et impôts

Compte Libellé	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart CHF	 %
9100.4000.30 Impôts sur les prestations en capital	58'739.35	154'200.00	-95'460.65	-61.91

L'écart important entre le budget et les comptes 2024 s'explique principalement par l'introduction d'un nouveau barème fiscal dès l'année 2023, applicable aux prestations en capital du 2ème et 3ème pilier. Par ailleurs, moins d'avis de taxation ont été reçus en 2024, et les montants imposables étaient globalement plus faibles que les années précédentes. Etant donné l'imprévisibilité de ces recettes, le budget est établi en se basant sur la moyenne des 5 dernières années.



2. Compte des investissements

Le compte des investissements se clôture avec un excédent de dépenses de CHF 770'832.20 alors que les prévisions budgétaires tablaient sur un excédent de dépenses de 3'774'500.00.

2.1. Décomptes finaux des investissements terminés

Crédit d'étude infra. scolaires et sportives (M30/23)

Année	Crédit voté en 2023	Dépenses	Solde Solde négatif = dépassement crédit
2023	380 000.00		380 000.00
2024		324 919.00	55 081.00
Total	**380 000.00**	**324 919.00**	**55 081.00**

Ce crédit d'étude a permis de financer un concours d'architecture en vue de l'agrandissement des infrastructures scolaires et sportives se situant à Grolley.
Les dépenses, couvrant les honoraires d'un bureau d'architectes, la réalisation des maquettes et la remise des prix, s'élèvent à CHF 324'919.00. Le concours, qui a connu un vif succès, est terminé. Le crédit voté lors du Conseil général du 12.12.2023 pour un montant de CHF 380'000 a été respecté.

Acquisition tracteur (M29/23)

Année	Crédit voté en 2023	Dépenses	Solde Solde négatif = dépassement crédit
2023	90 500.00		90 500.00
2024		87 492.25	3 007.75
Total	**90 500.00**	**87 492.25**	**3 007.75**

Le véhicule acheté en 2024 est un tracteur John Deere Compact 3064 R. Ses fonctions principales sont :

- tonte des gazons
- désherbage écologique avec machine à eau chaude
- transport de matériel lourd (terre, gravier, etc...)
- nettoyage des feuilles des routes et chemins avec la souffleuse
- salage et déneigement de trottoirs et places (l'achat de l'équipement hivernal est inclus)

Le crédit voté lors du Conseil général du 12.12.2023 pour un montant de CHF 90'500 a été respecté.

Révision PAL – crédit additionnel 4 (M01/21)

		Crédit voté en	Crédit en CHF	Dépenses	Solde Solde négatif = dépassement crédit
7900.5290.00	Révision du PAL	2007	100 000.00	102 922.70	-2 922.70
7900.5290.01	Révision du PAL - Crédit additionnel 1	2012	65 000.00	65 348.75	-68 271.45
7900.5290.02	Révision du PAL - Crédit additionnel 2	2015	55 000.00	120 360.25	-188 631.70
7900.5290.03	Révision du PAL - Crédit additionnel 3	2018	90 000.00	10 071.60	-198 703.30
7900.5290.04	Révision du PAL - Crédit additionnel 4	2021	80 000.00	99 780.00	-19 780.00
		TOTAL	**390 000.00**	**398 483.30**	**-8 483.30**

Les crédits octroyés pour la révision du Plan d'aménagement local (PAL) se sont étalés sur plusieurs exercices en raison de sa complexité et des exigences légales accrues. Le projet a connu plusieurs ralentissements, notamment en lien avec des oppositions et des recours déposés. Le dossier d'adaptation aux conditions d'approbation a été mis l'enquête le 18 novembre 2022 et le 8 mars 2024.

Sur l'ensemble du projet, pour lequel 5 crédits ont été votés pour un total de CHF 390'000, le dépassement s'élève à CHF 8'483.30, ce qui correspond à 2.17% du montant total.

2.2. Situation des investissements au 31.12.2024

Le tableau récapitulatif des investissements fournit une vue d'ensemble des projets en cours et terminés.

Objet	Voté en	CREDITS Votés	Dépenses / recettes en 2024	Total dépenses /recettes au 31.12.2024	Solde des crédits au 31.12.2024	Commentaires	T = Terminé C = en cours
2 Formation							
Crédit d'étude infra. Scolaires et sportives - M30/23	2023	380 000.00	324 919.00	324 919.00	55 081.00	Crédit relatif au concours d'architecture terminé	T
3 Culture, sports et loisirs							
Zone sportive - réfection buvette - M27/23	2023	270 000.00	257 132.80	257 132.80	12 867.20	Rénovation terminée - attente dernières factures	C
6 Trafic et télécommunications							
Assainissement éclairage public - M15/22	2022	355 000.00	7 455.15	19 629.00	335 371.00	Soumissions analysées - offre retenue	C
Réfection des routes communales - M28/23	2023	256 000.00	191 261.70	191 261.70	64 738.30	Imp. du Champ des Entes/Sablion (trottoirs) en cours	C
Achat tracteur - M29/23	2023	90 500.00	87 492.25	87 492.25	3 007.75	Tracteur acheté en 2024	T
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire							
Assainissement et développement réseau eau potable	2020	1 850 000.00	38 587.95	654 567.50	1 195 432.50	Interconnexion terminée. Travaux se poursuivent en 20	C
Borne hydrante Champ des Entes et bouclage ch. Grotte - M36/24	2024	125 000.00	0.00	0.00	125 000.00	Début des travaux en 2025	C
Taxes de raccordement entre. Privées	-		-14 033.70			Facturation des taxes à la délivrance du permis	-
Taxes de raccordement ménages privés	-		-132 972.00			Facturation des taxes à la délivrance du permis	-
Mise en séparatif "Fin du Chêne", crédit de réalisation	2015	215 000.00	0.00	215 000.00	0.00	Lié au bassin de rétention (permis de construire)	C
Bassin de rétention	2018	1 300 000.00	0.00	436 079.80	863 920.20	En suspens auprès des services du canton	C
Taxes de raccordement entre. Privées	-		-15 090.00			Facturation des taxes à la délivrance du permis	-
Taxes de raccordement ménages privés	-		-164 285.60			Facturation des taxes à la délivrance du permis	-
Revitalisation du ruisseau de Corsalettes (secteur Les Noutes) - M9/22	2022	630 000.00	181 976.85	262 309.75	367 690.25	Travaux se poursuivent en 2025	C
PAD Centre-Gare	2024	55 000.00	0.00	0.00	55 000.00	Début projet janvier 2025	C
Révision du PAL	2007	100 000.00		102 922.70			
Révision du PAL, crédit additionnel 1	2012	65 000.00		65 348.75		Total du projet : CHF 390'000	
Révision du PAL, crédit additionnel 2	2015	55 000.00		120 360.25	-8 483.30	Total des dépenses : CHF 398'483.30	T
Révision du PAL, crédit additionnel 3	2018	90 000.00		10 071.60		Excédent net : -8'483.30 (+2.2 %)	
Révision du PAL, crédit additionnel 4 - M01/21	2021	80 000.00	8 387.80	99 780.00			
		Total des dépenses 2024	**1 097 213.50**				
		Total des recettes 2024	**-326 381.30**				
		Excédent de dépenses 2024	**770 832.20**				

3. Conclusion

Au vu ce qui précède, le Conseil communal invite le Conseil général à approuver les comptes pour l'exercice 2024.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 14 avril 2025.

Au nom du Conseil communal

Le Syndic

Christophe Prétet



La Secrétaire

Priska Thoutberger